

464883-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'assurance – MARCHÉ D'ASSURANCE DES OEUVRES D'ART POUR LE COMPTE DU MUSEE DU LOUVRE

OJ S 128/2026 07/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: EPML

Adresse électronique: quitterie.de-marcellus@louvre.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Loisirs, culture et culte

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: MARCHÉ D'ASSURANCE DES OEUVRES D'ART POUR LE COMPTE DU MUSEE DU LOUVRE

Description: Le présent marché a pour objet des services d'assurance portant sur des œuvres d'art pour le compte de l'établissement public du musée du Louvre (EPML). La police d'assurance comporte deux titres distincts (détaillés dans le cahier des clauses particulières)

Identifiant de la procédure: 064c4a9e-2fdb-4ce6-a6d1-70d2ecff7eaa

Identifiant interne: 2026-102M

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: avec négociation (ancienne Procédure concurrentielle avec négociation) passée en application des dispositions R.2161-12 et s. et de l'article R. 2124-3 alinéa 4 du Code de la commande publique.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

Nomenclature complémentaire (cpv): 66518100 Services de courtage en assurances

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: DFJM/SDJAP/SCP

Ville: Paris

Code postal: 75001

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: I. Procédure : Le présent marché de services est passé selon une procédure avec négociation (ancienne Procédure concurrentielle avec négociation) passée en application des dispositions R.2161-12 et s. et de l'article R. 2124-3 alinéa 4 du

Code de la commande publique disposant que le marché ne peut être attribué sans négociation préalable du fait de circonstances particulières liées à sa nature, à sa complexité ou au montage juridique et financier ou en raison des risques qui s'y rattachent Cette procédure se décompose selon les deux étapes suivantes: 1ère étape : Sélection des candidats admis à présenter une offre : D'abord, une phase de sélection des candidats (dite Phase Candidature) qui seront admis à participer à la suite de la procédure (phase offre). Le dossier de consultation des entreprises est communiqué dès la phase candidature, à titre purement informatif. Le nombre de candidats qui seront admis à présenter une offre est limité à 5 (cinq) maximum et à 3 (trois) minimum. Néanmoins, si le nombre de candidatures remises ou le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection des candidatures est inférieur au nombre minimum, le pouvoir adjudicateur pourra continuer la procédure avec les seuls candidats sélectionnés. 2ème étape : une phase de réception des offres (dite Phase offre) A l'issue de la phase candidatures, les candidats sélectionnés reçoivent le dossier de consultation et une lettre d'invitation à produire, à une date déterminée, une offre initiale. Ils reçoivent aussi une lettre de consultation qui comportera l'adresse de la plateforme de dématérialisation sur laquelle les documents de la consultation peuvent être immédiatement téléchargés. Suite à la remise de ces offres initiales, le pouvoir adjudicateur analyse et note les propositions de chaque candidat selon les critères de jugement. Une fois passé ce stade, le pouvoir adjudicateur commence les négociations avec les candidats restants. Lorsque le pouvoir adjudicateur entend conclure les négociations, il en informe les candidats et fixe une date limite commune pour la présentation d'éventuelles offres négociées. A noter, que conformément à l'article R2161-17 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

II. DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : 01/09/2026 à 12h00 ; DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : DEFINIE LORS DE LA PUBLICATION DE LA PHASE OFFRE.

III. Les candidats pourront retirer le dossier d'appel à candidature (Dac) gratuitement sur la plateforme PLACE à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. L'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire. Toutefois, il est fortement recommandé aux candidats de s'inscrire et de s'identifier préalablement sur la plateforme de dématérialisation avant de télécharger le dossier de consultation, pour être informés des compléments qui lui seraient apportés et des réponses apportées par l'epml aux questions posées par d'autres candidats. Les candidats qui ne s'identifieront pas préalablement ne pourront être alertés. L'Epml décline donc toute responsabilité pour le cas où un candidat non inscrit n'aurait pas eu connaissance d'une modification, quand bien même cette méconnaissance aboutirait au rejet de son offre.

IV - Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation.

V. Remarque importante : Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation.

VI. Précisions sur les délais d'exécution des prestations : Les délais d'exécution contractuels figurent au CCTP.

VII - Forme du marché : Le présent marché, conclu avec un seul opérateur économique (mono-attributaire), correspond à un accord-cadre à bons de commande passé avec minimum de 200 000 euros HT soit 240 000 euros TTC et avec un maximum de 2 000 000 € HT soit 2 400 000 € TTC sur la durée totale du marché.

VIII. Durée du marché : Le présent marché prend effet le 1er février 2027. Il est conclu pour une durée ferme de 4 ans ferme. Conformément au code de la commande publique, l'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché. Cependant leur exécution peut se poursuivre jusqu'à trois mois au plus tard après la date de fin de validité du marché.

IX. Variante : Les variantes à l'initiative des candidats sont autorisées. Les candidats devront proposer obligatoirement une offre correspondant à l'offre de base, objet du cahier des charges. Ils peuvent présenter en sus de

la solution de base une ou plusieurs solutions en variante portant notamment sur les points suivants du CCP : - le montant des garanties proposées; - le montant des franchises proposées; - le contenu des garanties, les exclusions. - les seuils de prise en charge des frais de restauration dans le cadre du titre II. Le nombre de variantes est limité au maximum à 2. Le dépôt d'un nombre supérieur de variantes rend toutes les variantes irrégulières et conduira à leur rejet, sans qu'il soit procédé à leur examen. REMARQUE : La ou les variantes destinées à optimiser les articles du CCP devront être présentées séparément de la solution de base et faire l'objet d'un acte d'engagement et d'un Bordereau des Prix Unitaires séparés sur le modèle de l'acte d'engagement et du Bordereau de Prix Unitaires utilisés pour la solution de base. Les différentes solutions en variante feront l'objet d'une note spécifique dans le cadre du mémoire technique. Aucune offre en variante ne pourra être considérée comme recevable et analysée si elle n'est pas accompagnée d'une offre en solution de base. La consultation ne comporte pas de prestations supplémentaires éventuelles. X. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Greffes.tapis@juradm.fr, adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Greffes.tapis@juradm.fr, adresse internet <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Accessetcoordonnees>

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Règlementation applicable en cas de marché transfrontalier: Sans objet

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: MARCHE D'ASSURANCE DES ŒUVRES D'ART POUR LE COMPTE DU MUSEE DU LOUVRE

Description: Le présent marché a pour objet des services d'assurance portant sur des œuvres d'art pour le compte de l'établissement public du musée du Louvre (EPML). La police d'assurance comporte deux titres distincts (détaillés dans le cahier des clauses particulières)

Identifiant interne: 2026-102M

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Paris

Code postal: 75001

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel moyen

Description du critère de sélection: 1 - Capacités économiques et financières (critère noté 30 points /100) : Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Le candidat communiquera dans le DC2 son chiffre d'affaires global et son chiffre d'affaires concernant les prestations, objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services, objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire Dc2), les sociétés de création récente peuvent justifier leur capacité financière par tout autre document équivalent (déclaration appropriée de la banque, etc.)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: 2 – Capacités techniques et professionnelle (critère noté 70 points /100) : Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Un dossier de maximum cinq références pour des prestations de même nature que celles de l'objet du marché effectuées au cours des trois dernières années. Une liste des dix principales valeurs d'assurances garanties durant les deux dernières années pour des prestations de même nature que celles de l'objet du marché

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution**Critère:**

Type: Qualité

Description: VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE APPRECIEE SUR LA BASE DU MEMOIRE TECHNIQUE : 60% (pour la deuxième étape : phase offre)

Critère:

Type: Prix

Description: PRIX : 40% (pour la deuxième étape : phase offre)

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3030849?orgAcronyme=f5j>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3030849?orgAcronyme=f5j>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 01/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques**Accord-cadre:**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: EPML

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: EPML

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: EPML

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: EPML

Organisation qui traite les offres: EPML

8. Organisations**8.1. ORG-0001**

Nom officiel: EPML

Numéro d'enregistrement: 18004623700012

Ville: Paris

Code postal: 75001

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Point de contact: Quitterie de-Marcellus

Adresse électronique: quitterie.de-marcellus@louvre.fr

Téléphone: 0140205268

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures
Organisation qui traite les offres
Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Paris
Numéro d'enregistrement: 177 500 055 00013
Ville: Paris
Code postal: 75001
Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)
Pays: France
Adresse électronique: greffe.taparis@juradm.fr
Téléphone: 01 44 59 44 00
Adresse internet: <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 5628b731-1155-4557-8657-07d61ce11eb3 - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 16
Date d'envoi de l'avis: 03/07/2026 15:36:42 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 464883-2026
Numéro de publication au JO S: 128/2026
Date de publication: 07/07/2026